



Les salarié.e.s du Relais de Montans

Le Relais de Montans est ouvert 24h/24, 365 jours par an, grâce à l'action de 32 travailleuses et travailleurs :

- 1 directrice locale,
 - 2 chefs de service : 1 pour HU, Stab, LHSS et la PF, 1 autre pour le CADA et l'IAE,
 - 1 responsable local RH, 1 comptable, 1 secrétaire,
 - 10 éducatrices, éducateurs sur l'ensemble des dispositifs,
 - 1 animatrice et 1 psychologue sur le collectif de vie du foyer,
 - 2 veilleurs de nuit, 2 maitresses de maison, 1 cuisinière, 2 agents de maintenance,
 - 3 infirmières sur les LHSS,
 - 1 conseillère en insertion professionnelle, 3 encadrants techniques d'insertion professionnelle,
- À cela s'ajoutent 8 personnes en contrat à durée déterminée d'insertion (CDDI) et 1 en contrat à durée indéterminée d'insertion (CDII).

Cités Caritas gestionnaire du Relais de Montans

Depuis le 1er septembre 2024, l'association **Cités Caritas** gère le **Relais de Montans** après l'Appel à Manifestation d'Intérêts (AMI) lancé par la DDETSPP 81¹. Cités Caritas a pour vocation « d'agir pour l'inclusion des personnes en situation de précarité, d'exclusion ou de handicap ».

A sa reprise, la nouvelle « Cité » était organisée en **quatre pôles d'activité** accompagnant plus de 180 personnes :

- Un pôle Hébergement et Logement ;
- Un pôle Asile et Intégration (CADA et HUDA) ;
- Un pôle médicosocial avec un service LHSS ;
- Un chantier d'insertion (19 ETP).
- Un accueil de jour.

Comme d'autres associations similaires, elle est membre de la FAS².

Ses dirigeants, tous très liés au Secours Catholique, ont un profil intéressant.

Bruno de Féraudy président de Cités Caritas a fait une brillante carrière dans le capitalisme français : Stelliant, Michelin etc... Il dirige aujourd'hui Fratrie V, une société de holding immobilière. Il est membre de l'ordre de Malte.

Antoine Pinel-Keittinger, administrateur de Cités Caritas, est lui aussi un spécialiste de la promotion immobilière et a dirigé huit entreprises dans le domaine au cours de sa carrière.

Pierre Barrard, Directeur Général de Cités Caritas, a fait carrière dans le groupe Michelin, puis directeur marketing de Motul en 2021.

¹ - DDETSPP = Direction Départementale de l'Emploi, Travail, Solidarités et Protection des Populations

² - FAS = Fédération des Acteurs de la Solidarité

Les anciens numéros du Cri du CRIC sont visibles sur le site du CRIC

www.cricgaillacois.org



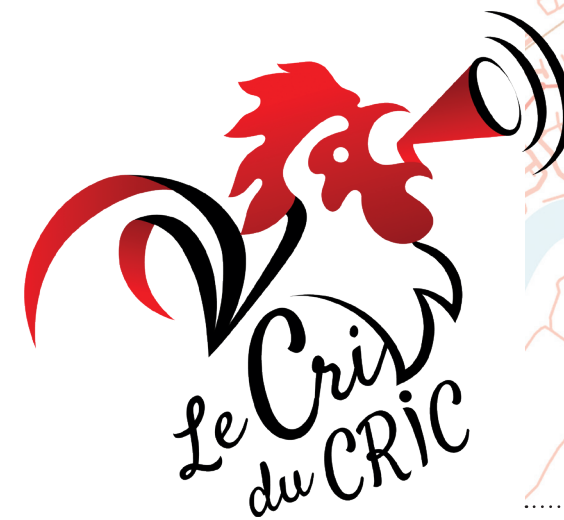
Collectif de Réflexion et d'Initiative Citoyenne

Association créée en février 2019, le C.R.I.C est un collectif de réflexion et d'initiative citoyenne ouvert à toute personne de l'une des 56 communes qui composent l'Agglomération Gaillac/Graulhet.

La commune, socle de la république est l'affaire de tous et de toutes. Chacun(e) a quelque chose à apporter : une énergie, une compétence, un projet...

Cherchons des solutions locales à nos problèmes globaux : écologie, démocratie, services publics, éducation, santé, urbanisme, alimentation, déplacements ...

Organisons-nous ensemble pour peser sur tous les sujets de notre quotidien et de notre avenir.



N° SPÉCIAL / ÉTÉ 2026



C.R.I.C.
Collectif de Réflexion
et d'Initiative Citoyenne

Pour contacter le C.R.I.C. et échanger, proposer, imaginer :

81cric@gmail.com

Pour l'actualité :

www.cricgaillacois.org

PAGE 2
Histoire du Relais de Montans

PAGE 3
La responsabilité de l'Etat

PAGE 4
Les salariés du Relais de Montans

-
Cités Caritas gestionnaire du Relais de Montans

Édition Spéciale
Relais de Montans

ÉDITO

QUI VEUT FERMER LE RELAIS DE MONTANS ?

Le Relais de Montans propose une structure sociale complète : hébergement d'urgence, asile et intégration, lits halte soins santé, pension de famille, appartements relais et chantier d'insertion. Environ 180 personnes sont suivies en permanence.

En février, difficulté imprévue pour le Relais : une poutre fragilisée remettait en cause l'occupation du bâtiment principal. Un arrêté municipal de péril imminent, applicable à tous les locaux, était pris dans la précipitation par le maire de Montans le 26 février, avec l'évacuation du Relais de ses résidents, répartis au petit bonheur.

Au lieu de réparer les locaux, Cités Caritas, gestionnaire du Relais depuis 2024, sécurise les lieux mais engage une procédure de remise en cause de certains agréments : lits halte soins – santé (LHSS), Centre d'Hébergement d'Urgence (CHU) et dispositif d'insertion. A la clé, un plan de licenciement (PLE) pour 26 salariés.

Parallèlement, le nouveau maire de Montans, Jonathan Vidal, épaulé par la maire de Lisle / Tarn, Marilyne Lherme, se montre trop « heureux » de se débarrasser des « miséreux » et migrants qui déparent sa commune.

Les salariés du Relais ont donc engagé plusieurs actions et négociations pour préserver leur emploi, ce qui est légitime, mais surtout pour sauver les activités qui fonctionnaient il y a six mois à la satisfaction de tous.

L'utilisation d'une partie des locaux, non concernés par les problèmes de sécurité, est possible. Elle dépend du maire de Montans et de la volonté de l'Etat.

Une véritable prise en charge des résidents, actuellement ballottés dans une période de canicule préjudiciable à leur équilibre tant social que sanitaire, est indispensable. A condition que Cités Caritas honore sa mission principale d'aide aux plus démunis. Redonner aux salariés confiance dans leur outil de travail est nécessaire. La force du Relais, c'est la mutualisation des salarié.e.s sur les différents services. Le bâtiment est au centre de cette mutualisation. Sans lui, les services sont éclatés et les coûts explosent.

La « dissolution » du Relais de Montans serait, dans le Tarn, une catastrophe dont les personnes les plus précaires seraient les premières victimes. Cités Caritas, les services de l'Etat et les élus locaux s'honoreraient de respecter leurs missions, d'ailleurs clairement définies par la législation de protection de la population.

Le Relais de Montans, 40 ans d'action sociale¹

Le Relais de Montans a 40 ans d'histoire et d'action sociale envers les plus démunis.e.s de notre société.

En **1983**, une donatrice de Montans lègue ce bâtiment à la Fondation Saint Martin, sous condition de la destiner à des personnes en difficulté.

Le Relais, bâtiment du XIXème siècle, est estimé à 1 million 90 000 € : maison de maître, annexes et 7 hectares de terres agricoles.

Créée en **1985**, Le Relais devient en 2010 « Le Relais de Montans ». L'association gère et anime un centre d'hébergement sur un mode associatif, sous financement d'Etat, et pratique dès l'origine l'accueil inconditionnel.

Sous l'impulsion de son premier directeur, les dispositifs d'accueil évoluent : hébergement d'urgence, accueil de jour, insertion.

Aujourd'hui, sauf en accueil jour, les bénéficiaires doivent être orientés par le SIAO (Service Intégré d'Accueil et d'Orientation) ou 115.

Depuis toujours, la cuisine est collective, avec participation des hébergés.e.s.

En **2009**, ouvre le premier LHSS (Lit Halte Soins Santé), dispositif qui permet de soigner des personnes SDF qui peuvent présenter une pathologie létale en restant à la rue. 9 lits sont ainsi conventionnés par l'ARS, les seuls du Tarn. Une pension de famille naît en 2015 avec de petits moyens, pour les bénéficiaires de droits sociaux qui souhaitent un collectif pour éviter l'isolement.



Depuis **2017**, un CADA (Centre d'Aide aux Demandeurs d'Asile) a été ouvert et accompagne aujourd'hui 109 demandeurs d'asile, puisque 20 places ont été fermées par l'Etat en 2025.

L'accueil de jour, ouvert en 2020, a connu 900 passages en 2024 et 800 en 2025, pour prendre une douche, un repas chaud, une vêture, une oreille attentive, un peu de repos. Ouvert tous les jours de l'année, c'est le seul dispositif de ce genre dans le Gaillacois.

Les chantiers d'insertion (ACI) ouverts sur sollicitation de l'Etat, ont été créés : entretien paysager, sentiers de randonnée, enlèvement des encombrants, petits travaux pour des bailleurs sociaux. Le maraîchage a pourtant été fermé en 2024 à l'arrivée de Cités Caritas.

Après une crise institutionnelle en 2024, force fut de constater que l'engagement bénévole avait atteint ses limites. Cités Caritas, structure nationale, à la demande de l'État, s'engageait alors à conserver tous les dispositifs d'accueil et à respecter l'identité si particulière du Relais de Montans.

1. Avec l'autorisation de *Michèle Couchet*, ancienne présidente.



La responsabilité centrale de l'État

L'actuel gestionnaire, Cités Caritas, se cache littéralement derrière ses difficultés financières, et semble avoir oublié jusqu'à son propre plaidoyer : « agir pour l'inclusion des personnes en situation de précarité, d'exclusion ou de handicap ». Pour autant, la responsabilité de l'Etat apparaît centrale en la circonstance.

Selon les services déconcentrés de l'État, l'offre tarnaise d'hébergement d'urgence est de 203 places. Au regard d'une population de 400 000 habitants cela représente 1 place d'hébergement d'urgence pour 2000 habitants. Ce qui explique que chaque jour 80% des demandes d'hébergement adressées par des sans-abris au 115 se soldent par un refus. L'offre tarnaise d'hébergement d'urgence est donc notoirement insuffisante. Or, cette carence est aujourd'hui aggravée par Cités Caritas, le gestionnaire, qui a réduit d'autorité ses places d'hébergement d'urgence. Une atteinte manifeste aux principes d'inconditionnalité et de continuité de l'accueil exprimés par le Code de l'action sociale et des familles: "Toute personne sans abri en situation de détresse médicale, psychique ou sociale a accès, à tout moment, à un dispositif d'hébergement d'urgence. » (article L 345-2-2 du CASF).

Le gestionnaire étant défaillant, c'est au Préfet du Tarn et à ses services de faire respecter le Code de l'action sociale et des familles et de trouver des solutions pour assurer à nouveau un accueil inconditionnel, digne et continu des personnes.

La responsabilité de l'Etat est également engagée d'une autre manière. Les dotations budgétaires destinées aux établissements sociaux et médico-sociaux stagnent voire régressent. Des crédits sont parfois réduits en cours d'année. Partout en France des dispositifs d'hébergement, d'insertion par l'activité économique et d'accompagnement social sont en souffrance. Selon la Fédération des acteurs de la solidarité, une association du secteur social ou médico-social sur trois est aujourd'hui menacée de disparition.

La situation du Relais de Montans est un exemple du recul continu des politiques publiques de solidarité, alors que la pauvreté augmente et que le nombre de personnes à la rue, dont des enfants, des femmes seules, des familles, lui aussi progresse. Un recul inacceptable.



GLOSSAIRE

CADA = Centre d'Accueil Demandeurs d'Asile
CHU = Centre d'Hébergement d'Urgence
DDETSPP = Direction Départementale de l'Emploi, Travail, Solidarités et Protection des Populations
FAS = Fédération des Acteurs de la Solidarité
HU = Hébergement d'Urgence
IAE = Insertion par Accès à l'Emploi
LHSS = Lit Halte Soins Santé
PF = Pension de famille
STAB = stabilisation vers un projet de vie